



Michaël Delafosse aux côtés de Stéphane Champay, maire du Crès, sur la piste cyclable du chemin de Navitau, au bord du lac.

© C. Ruiz

“ Soutien au vélo, gratuité des transports en commun, financement du covoiturage... sont autant de choix qui, concrètement, améliorent la qualité de l'air et réduisent nos émissions de NO₂. ”

Michaël Delafosse, président de Montpellier Méditerranée Métropole, maire de Montpellier

La qualité de l'air de notre Métropole s'améliore d'après les dernières études de l'organisme agréé ATMO Occitanie. Le nombre de personnes exposées au seuil limite de dioxyde d'azote est divisé par deux. C'est une excellente nouvelle, résultat de nos efforts collectifs pour adapter nos déplacements. Le développement du vélo, l'usage des transports en commun en augmentation grâce aux deux premières étapes de la gratuité, nous conduisent à ces résultats encourageants. Nous devons poursuivre notre action. L'ensemble des élus de la métropole s'efforcent de déployer un réseau de vélos pour favoriser sa pratique en toute sécurité ; nous n'ignorons pas l'ampleur du chemin qu'il reste à faire. La mise en œuvre de la gratuité des transports en commun pour tous les habitants de la métropole aidera autant à protéger le pouvoir d'achat (avec un litre d'essence à deux euros), qu'à préserver la qualité de l'air. Évidemment en 2025, la mise en service de l'extension de la ligne 1 vers la Gare Sud de France, comme la réalisation de la ligne 5, permettront d'offrir à de nombreuses personnes une alternative aux déplacements automobiles. Soutien au vélo, gratuité des transports, développement de l'offre de transport en commun, financement du covoiturage... sont autant de choix qui, concrètement, améliorent la qualité de l'air et réduisent nos émissions de NO₂. C'est un enjeu de santé publique. On estime aujourd'hui que la mauvaise qualité de l'air entraîne le décès de 40 000 personnes en France par an.

Autre sujet qui mobilise l'ensemble des élus du conseil de Métropole : celui du logement. En effet, la conjoncture économique est défavorable sur ce sujet. Notre volonté est très claire : aider à la rénovation thermique des logements existants avec le doublement de l'aide de 1 300 euros à 2 600 euros ; soutenir la construction de logements pour permettre à celles et à ceux qui travaillent de pouvoir se loger dans la métropole ; ne relâcher en aucun cas les efforts pour réaliser des logements sociaux si nécessaires pour les salariés avec de petits revenus ou les femmes qui se retrouvent seules avec enfants. Le plan logement présenté à la Métropole a recueilli l'unanimité des suffrages des élus.

Permettez-moi, en cette rentrée, de m'adresser à notre jeunesse, si créative et engagée en lui souhaitant une excellente rentrée scolaire, qu'elle soit scolarisée en primaire, dans le secondaire ou le supérieur. Notre devoir est d'agir pour elle en relevant le défi climatique à l'image de la gratuité des transports, d'agir pour notre territoire en créant de l'emploi dans des secteurs non délocalisables : santé, énergies renouvelables, industries culturelles et créatives... Que notre territoire soit celui de la qualité de vie autour de nos nombreuses équipes sportives, de notre ambition pour la culture, de nos paysages.

À tous une excellente rentrée, soyons plus engagés que jamais pour notre métropole, comptez sur moi.